

REFERENTIEL D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION – CQP Technicien protection risques naturels

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>défini les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'EVALUATION	CRITÈRES D'EVALUATION
Bloc 1 : Organiser son intervention sur le chantier d'un ouvrage de protection contre les risques naturels			
<p><i>Le technicien sécurise son chantier avant le démarrage des travaux et le rend exploitable en fin de travaux. Ces principales activités sont :</i></p> <p style="text-align: center;">Préparation de l'intervention en toute sécurité</p>	<p>C1 : Participer à la préparation de l'intervention sur le plan matériel et logistique à partir des consignes écrites afin de garantir la sécurité des postes de production</p>	<p>- QCM-QROC - Entretien avec le jury en s'appuyant sur un portfolio commenté</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le matériel et les outils prévus dans le dispositif d'intervention à partir des procédures élaborées (PAQ) sont sélectionnés. - L'équipement spécifique (ex. EPI pour l'abatage et le débroussaillage) est préparé en respectant les procédures de sécurité et selon la tâche à réaliser. - Les documents de chantier sont connus, compris et appliqués au poste. - Les acteurs de la sécurité/prévention du chantier sont identifiés. - En application des règles de sécurité collectives et individuelles (balisage, EPI, EPC si nécessaires, etc.) et du contexte chantier, le matériel de sécurité est amené dans la zone d'intervention. - Les risques et conséquences liées aux conditions climatiques sont connues, les moyens de préventions prévus sont mis en œuvre.
	<p>C2 : Sécuriser l'intervention par une reconnaissance et en mettant en place les équipements adéquats dès le démarrage et pendant toute la durée de l'intervention</p>		<ul style="list-style-type: none"> - La signalisation et/ou le balisage de chantier sont installés conformément aux schémas fournis par le chef de chantier et le conducteur de travaux. - Les consignes de sécurité transmises par la hiérarchie et/ou les intervenants externes et indiquées dans les procédures d'exécution sont intégrées et appliquées. - La procédure de secours et d'évacuation est connue et maîtrisée. - La sécurité individuelle et collective est assurée durant la mise en place des différents dispositifs. - Les dispositifs de protection des environnants, des enjeux directs du chantier sont installés (ouvrage existant, bâtiment, infrastructure, etc).
	<p>C3 : Préparer le terrain en utilisant les outils et techniques appropriés afin de réaliser l'installation des ouvrages de protection dans les meilleures conditions possibles</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les dispositifs de protection de l'environnement sont installés et surveillés (bac décantation, rétention, traitement des rejets). - Les méthodes et moyens nécessaires aux purges sont adaptées aux consignes données par la hiérarchie. - Les risques liés aux différents outils sont anticipés et correctement gérés (pression, mécanique). - Les angles de propagation et les trajectoires sont estimés pour assurer la protection des personnes et des biens. - Le mode d'équipement, la position de l'opérateur, l'ordonnancement des travaux sont adaptés aux risques générés. - Les outils choisis pour l'abatage et le débroussaillage sont utilisés en adéquation avec les réalités du chantier, notamment concernant les domaines et limites d'utilisation. - Les EPI spécifiques sont portés. - Les organes de protection des outils sont vérifiés avant et pendant l'intervention.

REFERENTIEL D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION – CQP Technicien protection risques naturels

Clôture de l'intervention	<p>C4 : Réaliser l'entretien courant des matériels et équipements en respectant les notices et procédures afin de garantir sa fonctionnalité et sa pérennité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les opérations de maintenance du matériel sont respectées. - Les systèmes de graissage et de filtration sont régulièrement surveillés et maintenus. - Les réglages simples prévus en production sont effectués. - Les signes d'usure ou de défaillance du matériel et des équipements de protection individuelle sont détectés, si nécessaire une déclaration de non-conformité est engagée, voire une consignation. - Les niveaux d'utilisation des consommables sont anticipés pour les prochaines interventions.
	<p>C5 : Nettoyer la zone de travail en évacuant les déchets et en respectant les procédures environnementales liées au chantier afin d'éviter tout risque de pollution et pour laisser le chantier propre</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La zone de travail est restituée parfaitement nettoyée et rangée. - Les déchets sont triés selon les règles de tri et consignes de traitement des déchets propres à l'entreprise (récupération des matières lors du nettoyage, tri, économies d'énergie...). - L'ensemble des éléments ouverts ou déplacés sont repositionnés correctement.

REFERENTIEL D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION – CQP Technicien protection risques naturels

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
<i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	<i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	<i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc 2 : Réaliser un ouvrage de protection contre les risques naturels			
<p>Sur un site extérieur, le technicien fore le support et assemble les éléments à monter.</p> <p>Ces principales activités sont :</p> <p>Préparer les opérations de forage</p>	<p>C6 : Préparer le matériel et l'outil de forage sur la base des caractéristiques de l'environnement et des plans de forage afin d'optimiser les opérations</p>	<ul style="list-style-type: none"> - QCM-QROC - Entretien avec le jury en s'appuyant sur un portfolio commenté 	<ul style="list-style-type: none"> - La fonction, le fonctionnement et les capacités de la chaîne de forage établie sont adaptés aux exigences de réalisation et aux réalités du terrain (Profondeur, diamètre, accessibilité, quantité, qualité). - Les différents équipements et accessoires sélectionnés sont compatibles et conformes aux documents d'exécution et en respectant les règles de sécurité. - Les capacités (débit/pression) du compresseur sont en adéquation avec la chaîne de forage et la foreuse. - Le fonctionnement des outils et machines est optimisé si nécessaire par l'utilisation des équipements d'optimisation (Pompe à mousse, déshumidificateur, huile antigivre). - L'outil de forage choisi, son taillant et son train de tiges sont adaptés à la procédure d'intervention et aux réalités du terrain à forer. - Les critères d'usure du taillant et du train de tiges sont reconnus et anticipés.
	<p>C7 : Utiliser les appareils et appareils de levage en fonction de leurs capacités, conditions et limites d'utilisation afin de lever et déplacer une charge en toute sécurité</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les appareils de levage sélectionnés sont adaptés à la charge, au travail à effectuer, à la configuration du terrain et de la tâche à effectuer. - La conformité des appareils de levage utilisés aux règles d'identification est vérifiée (marquage /numérotation/vérification périodique/capacité). - Les résistances des élingues choisies correspondent aux besoins. - L'état des appareils de levage est contrôlé visuellement en respectant le protocole adéquat, et en cas d'anomalie des appareils défaillants sont isolés ou rebutés. - La charge est préparée en adéquation avec le mode de levage/transport et sa destination. - La charge est levée conformément aux techniques de levage permettant un levage efficace et en toute sécurité : respect de l'angle, équilibrage, liaison charge/crochet, frottement, etc. - Lors de l'envoi et de la réception de la charge, les gestes de communication conventionnels sont appliqués et adaptés au moyen de levage (hélicoptère, grue, gyroscopique). - La zone de réception choisie pour la charge est appropriée à ses caractéristiques, et la réception est préparée en amont par l'aménagement approprié des lieux. - La posture et le placement par rapport à la charge sont adaptés et respectent les règles de sécurité. - Les consignes données avant le levage sont appliquées, respectées et partagées avec le reste des intervenants. - Les EPI sont portés, et adaptés à la tâche à effectuer. - Tout écart ou anomalie est analysé immédiatement et déclenche une action corrective adaptée, soit dans la réalisation du levage soit dans la communication auprès du reste de l'équipe ou de la hiérarchie.

REFERENTIEL D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION – CQP Technicien protection risques naturels

<p>Réalisation du forage en respectant les consignes du responsable hiérarchique et les spécificités du terrain</p>	<p>C8 : Installer le poste de forage en respectant la configuration du terrain et le plan d'exécution défini afin de faciliter le cheminement des équipes et l'amarrage du matériel</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les documents d'exécution sont connus et leur contenu est compris, maîtrisé et partagé si nécessaire. - Les consignes données sont appliquées, respectées et partagées. - Le type d'amarrage et les modes de connexion réalisés correspondent aux documents d'exécution et sont adaptés au terrain et au type d'intervention en évitant la superposition des postes. - Les points d'ancrage assurant la sécurité des hommes sont clairement différenciés de ceux réservés aux machines. - Le nombre, la position et le dimensionnement des points d'ancrage permettent une utilisation correcte de tous les moyens de levage manuels nécessaires (tireforts, palans, treuils...) - La glissière de forage est positionnée et orientée conformément aux documents d'exécution grâce aux outils appropriés.
	<p>C9 : Forer le support en contrôlant en permanence le déroulé des opérations afin d'ajuster l'utilisation de la machine et de rester dans des conditions optimales de sécurité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le forage est suivi, et toutes les variables sont ajustées conformément aux exigences du forage réalisé : rotation, pression sur l'outil, pression à la frappe, soufflage, perte de frappe, ramonage fréquent, perte de soufflage. - La nature du cutting en sortie de trou est identifiée, sa taille et son volume analysés. - La lubrification est adaptée aux conditions de forage. - Les dispositifs d'assèchement et/ou d'humidification d'air sont installés si nécessaire. - Le temps d'exposition aux vibrations recommandé pour chaque machine est respecté. - Les mesures de protection appropriées sont prises en fonction des conditions climatiques (vent, froid, chaleur). - Les mesures de protection respiratoire adaptées au forage (choix de l'équipement spécifique, utilisation, etc) sont portées. - Le risque de happement est maîtrisé par une tenue adaptée, et par le respect de la distance de sécurité nécessaire par rapport au poste de forage.
	<p>C10 : Équiper la barre d'ancrage et l'injecter en suivant les procédures d'exécution afin d'assurer un scellement conforme aux exigences de l'ouvrage.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les documents d'exécution sont maintenus à disposition pour consultation et leur contenu est compris, maîtrisé et partagé si nécessaire. - Les EPI sont portés et adaptés à la tâche à effectuer. - La technique de montage de base est maîtrisée (chaussette, centreur, canule, pré-peinture (P0, P1, P2)) sur le type d'armature définie (barres pleine, creuse, câble, fibre, split set, pieux battus). - L'ancrage est centré, respecte la longueur à sceller, la dépassée est cohérente avec la fonction de l'ancrage et les prescriptions du document d'exécution. - Les différentes pompes et presses d'injection sont utilisées conformément aux notices d'utilisation (piston, péristaltique, vis sans fin). - Le dispositif d'injection correspond aux documents d'exécution et à la nature du trou de forage (Hauteur, volume, distance, gabarit, énergie...). - Les différents convoyeurs (tuyaux d'injection HP) et les connecteurs sont adaptés à l'injection, notamment en matière de distance et de pression. - Le dosage et les moyens de mesure du coulis sont adaptés à l'injection à réaliser. - Les outils de communication sont adaptés entre les opérateurs afin d'éviter les pertes de produits et les pollutions. - La quantité mise en œuvre par ancrage est mesurée et rapprochée du volume théorique. - Le nettoyage est anticipé, le standard de propreté est respecté. - Les différents moyens de contrôle utilisés aux étapes demandées, ainsi que leur mise en œuvre sont indiqués (Cône de Marsh, balance Baroid, décantation). - La date de prélèvement, le nombre, le stockage, l'indexation des éprouvettes est effectuée et correctement indiqué dans la fiche.

REFERENTIEL D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION – CQP Technicien protection risques naturels

	<p>C11 : Renseigner la fiche de forage et d'injection sur la base des travaux réalisés afin de permettre le suivi de la traçabilité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les grandes familles de roches composant l'environnement et indiquées dans le CCTP ainsi que leurs principales caractéristiques sont indiquées avec précision sur la fiche de forage. - L'ancrage est indexé suivant le plan d'exécution (Ouvrage, Zone, N°). - La nature et les singularités du terrain rencontré sont intégralement et correctement restituées sur la fiche de forage (Type de sol, présence d'eau, fissure, inclusion, ...). - Les caractéristiques du forage et de l'armature sont précisément, intégralement et correctement renseignées dans la fiche de forage (Diamètre, longueur, profondeur, type d'armature, angle). - Les volumes injectés et les caractéristiques du produit de scellement sont renseignés de manière exacte.
<p>Montage de l'ouvrage de protection contre les risques naturels</p>	<p>C12 : Préparer les matériels et matériaux en fonction du type d'ouvrage et du mode d'approvisionnement afin de faciliter l'assemblage</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les principaux composants de l'ouvrage à réaliser sont préparés avec pertinence, en fonction des caractéristiques de l'ouvrage réalisé, (Câbles, grillages, poteaux...) - Le colisage est conforme aux prescriptions du fournisseur. - La présence sur le chantier de l'outillage spécifique à l'ouvrage à réaliser est vérifiée. - Les consignes données sont appliquées, respectées et partagées (plan d'implantation) - La conformité du matériel livré est vérifiée en contrôlant les bons de livraison
	<p>C13 : Assembler les éléments constituant tout ou partie d'un ouvrage en respectant la procédure de montage afin de garantir la conformité de l'installation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le plan de montage au bon indice est utilisé et mis en œuvre avec précision et dans son intégralité. - La procédure de montage au bon indice est utilisée et appliquée. - La réalisation de l'ouvrage est conforme aux documents de chantier et aux procédures fabricants. - Face à une situation imprévue ou non conforme, le candidat arrête son intervention, en rend compte à sa hiérarchie et prend ses consignes. - Le positionnement dans le harnais en suspension et les postures de travail respectent les conditions de sécurité. - Le temps d'exposition aux vibrations recommandé en fonction des machines est respecté. - Les EPI sont portés, et adaptés à la tâche à effectuer.